

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 22633 Numéro SIREN : 832 423 354 Nom ou dénomination : A.FOFANA
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2019 sous le numéro de dépôt 59197



20190591972018

DATE DEPOT : 08/07/2019

N° DE DEPOT : 59197

N° GESTION : 2017B22633

N° SIREN : 832423354

DENOMINATION : A.FOFANA

ADRESSE : 74 rue d'Aubervilliers 75019 Paris

MILLESIME : 2018

SOCIÉTÉ: «A FOFANA»
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 500 euros
SIÈGE SOCIAL : 74 RUE D AUBERVILLIERS
75019 PARIS
R.C.S : PARIS : 832 423 354 00014

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

10 JUL. 2019

Sous le N°: 59197

PROCÈS-VERBAL

DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE ANNUELLE DU : 31 Mai 2019

HEURE : 17 H

LIEU: SIÈGE SOCIAL

Je soussignée Mr Fofana Abdoulaye, agissant en qualité de Président et seul associé de la société

A FOFANA, a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion sur le dernier exercice clos,
- Approbation des comptes et du bilan de cet exercice,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses,

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

L'associé unique, après avoir pris acte du rapport de gestion sur l'exercice clos le : 31/12/2018, approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldent par un bénéfice net comptable de : 71 617 euros.

DEUXIÈME RÉSOLUTION:

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance, décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice :

- Une partie du bénéfice, soit la somme de : 21 617 euros compte « REPORT À NOUVEAU »
- La distribution d'un dividende de 100 € par parts sociales, ce dividende devant être payé au siège social à compter du 30 Juin 2019.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

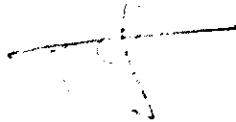
Les résolutions adoptées ont fait l'objet du présent procès-verbal, signé, après lecture par la présidente.

Tout porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrais de celui-ci pourra effectuer toutes les formalités requises (de publicité, de dépôt ou autres), notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce compétent.

Horaire de clôture : 18h.

LE Président :

MR ABDOULAYE FOFANA

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a vertical line, forming a cross-like shape.

SOCIÉTÉ: «A FOFANA»
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 500 euros
SIÈGE SOCIAL : 74 RUE D AUBERVILLIERS
75019 PARIS
R.C.S : PARIS : 832 423 354 00014

RAPPORT DE GESTION
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE ANNUELLE

DU : 31 MAI 2019

Je soussignée Mr Abdoulaye. Fofana, agissant en qualité de Président et seul associé de la société
A.FOFANA, a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

Nous vous avons réuni en assemblée Générale Ordinaire conformément aux
Dispositions de la loi et des statuts de notre société à l'effet de vous demander d'approuver
Les comptes de l'exercice clos le : 31-12-2018

Pour votre information, j'ai tenu à votre disposition avec le présent rapport, tous
les autres documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le Bilan,
- Le compte de résultats,
- L'annexe,
- Le texte des résolutions que nous proposons à votre vote,
- et enfin, les statuts à jour de la société.

Aux cours de l'exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net H.T.de : 277 788 euros

Le montant des achats de marchandises s'est élevé à la somme H.T.de 0 euros.

Le montant des achats de matières premières et autre approvisionnement s'est élevé à la
Somme H.T. de: 53 euros.

Le montant des charges d'exploitation s'est élevé à la somme H.T. de **186 337 euros**

Y compris la dotation de l'exercice :

- Amortissement, qui s'est élevé à la somme de **127 euros**

Nous avons ainsi dégagé un résultat d'exploitation, avant de prendre en compte les produits et les charges exceptionnelles **91 451 euros**

Après avoir pris en compte des produits et charges exceptionnels, nous avons dégagé un résultat fiscal de **71 617 euros** que je vous propose d'affecter au post suivant :

-report à nouveau..... **0 euros**

Qui se trouvera porté à **21 617 euros**.

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre de l'exercice intéressé.

Avant de terminer ce rapport, je vous précise que notre société a procédé aux Acquisitions suivantes :

Immobilisation corporelle :

- Installations techniques mat. Et out. Industriels : nul
- Matériel de transport : nul

Les cessions au cours de l'exercice sont les suivantes : nul

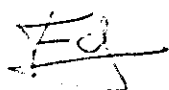
Après ces précisions, je vous demanderais de bien vouloir approuver les

Résolutions qui vous sont proposées.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Directeur :

ABDOULAYE FOFANA



①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise FOFANA								Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 74 Rue D'Aubervilliers 75019 PARIS									
SIREN 8 3 2 4 2 3 6 5 4									
Durée de l'exercice en nombre de mois* 15					Durée de l'exercice précédent* 10				

				Exercice N clos le				
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3				
ACTIF								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	1 274	030	127		1 147	
	Immobilisations financières * (1)	040		042				
Total I (5)		044	1 274	048	127		1 147	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances							
	Clients et comptes rattachés *	068	25 481	070		25 481		
	Autres* (3)	072		074				
	Valeurs mobilières de placement	080	46	082		46		
Disponibilités	084	80 682	086		80 682			
Charges constatées d'avance*	092		094					
Total II		096	106 208	098		106 208		
Total général (I + II)		110	107 483	112	127		107 355	
PASSIF								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		500		
	Écarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* (131))			132				
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136		71 617		
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142		72 117		
	Provisions pour risques et charges			Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		200		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : (169))			172		35 038		
Produits constatés d'avance			174					
Total III				176		35 238		
Total général (I + II + III)				180		107 355		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Cout de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 274		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en listé)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **FOFANA**Néant ☐**A — RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 8

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218	277 788	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	277 788	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	53	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	83 902	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE : *				243	1 368	
	Rémunérations du personnel*				250	86 627	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	14 259	
	Dotations aux amortissements*				254	127	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	186 337		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	91 451		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	616	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	19 219		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	71 617		

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

71 617

314

Régime d'impôts	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	19 219	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D) 249		251
Dédutions	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44 series)	986			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981			
	ZRD (44 terdecies)	127			
	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	ZFA (44 quaterdecies)	345			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992		
	Dont divers				
	Créance due au report en arrière du déficit		346		350 3 857
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies)		655		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURSBénéfices col. 1
Déficit col. 2

352

86 979

354

Déficit de l'exercice reporté en arrière *

356

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :

360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITSBénéfices col. 1
Déficit col. 2

370

86 979

372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise FOFANA

[illegible]

N° 2033-B-SD

FOFANA

[illegible]

Désignation de l'entreprise : FOFANA

Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402			404		406			
		Autres	410		412			414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422			424		426			
	Constructions		430		432			434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442			444		446			
	Installations générales agencements divers		450		452			454		456			
	Matériel de transport		460		462	1 274	464		466	1 274			
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476				
	Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL			490		492	1 274	494		496	1 274			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles			500		502			504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512			514		516			
	Constructions		520		522			524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532			534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542			544		546			
	Matériel de transport		550		552			554		556			
	Autres immobilisations corporelles		560		562			564		566			
TOTAL			570		572			574		576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle:		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme							
					⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (COI art 39 terdecies).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

Désignation de l'entreprise : <u>FOFANA</u>						Néant ☐ *																																																																																	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																							
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice																																																																																		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606																																																																																		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607																																																																																		
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616																																																																																		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626																																																																																		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636																																																																																		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646																																																																																		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656																																																																																		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666																																																																																		
TOTAL		680	682	684	686																																																																																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="4">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="4">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="2">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="3">Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780</td> </tr> </table>								B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					Dotations		Reprises					Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		Terrains	710		715		2			Constructions	720		725		3			Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			Matériel de transport	750		755		6			Autres immobilisations corporelles	760		765		7			TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																			
	Dotations		Reprises																																																																																				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																	
Terrains	710		715		2																																																																																		
Constructions	720		725		3																																																																																		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																		
Matériel de transport	750		755		6																																																																																		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780																																																																																		
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995																																																																																
Déficits imputés			983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996																																																																																
Déficits reportables			984																																																																																				
Déficits de l'exercice			860																																																																																				
Total des déficits restant à reporter			870																																																																																				
IV DIVERS																																																																																							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381																																																																																	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380																																																																																	
N° du centre de gestion agréé						388																																																																																	
Montant de la TVA collectée						374																																																																																	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378																																																																																	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399																																																																																	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398																																																																																	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397																																																																																	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : FOFANA		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102017		et clos le : 31122018	
Durée en nombre de mois		1 5	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	277 788
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	277 788
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	1 270
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	80 086
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	2 600
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	1 141
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	85 096
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 192 692
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	192 692
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024 du 160 au	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs